

9.—Crédits affectés à la milice, exercice terminé le 31 mars 1926.

Affectations.	Sommes.
	\$
Etat-major.....	301,000
Corps des cadets.....	400,000
Dépenses imprévues.....	30,000
Génie et travaux du génie.....	566,000
Magasins militaires.....	390,000
Fabriques.....	420,000
Milice active temporaire.....	1,710,000
Force permanente.....	4,800,000
Collège Militaire.....	365,000
Topographie.....	35,000
Transports.....	160,000
Total, services ordinaires de la milice.....	9,177,000
Administration civile.....	725,798
Grand total.....	9,902,798

2.—Service Naval.

Le Service Naval fut englobé dans le ministère de la Défense Nationale par l'effet de la loi de 1922, fusionnant cette administration avec la Milice et l'Aviation.

La marine canadienne et sa réserve sont commandées par le directeur du Service Naval, qui est l'un des membres du Conseil de la Défense. Ses attributions s'étendent sur :

1. Les quartiers généraux d'Ottawa (permanents);
2. La marine canadienne (permanente);
3. La réserve navale canadienne (non permanente);
4. La réserve des volontaires de la marine canadienne (non permanente).

Marine canadienne.—Ses effectifs sont de 74 officiers et 439 sous-officiers et marins, la plupart d'entre eux engagés volontaires pour sept ans. Une partie du personnel de la marine est constituée par des spécialistes et techniciens: artilleurs, torpilleurs, mécaniciens, etc., prêtés par la marine de guerre britannique, ainsi qu'une petite proportion d'anciens sous-officiers de la marine de guerre britannique ayant signé un engagement de deux à cinq ans.

Une partie des officiers de la marine canadienne servent périodiquement à bord des cuirassés, croiseurs légers, etc., de la marine de guerre britannique pour y acquérir l'expérience du commandement à bord de ces unités; en outre, des cours sont organisés à l'usage de certains officiers dans les écoles d'instruction de la flotte, d'où sortent les officiers d'état-major et certains spécialistes: artilleurs, torpilleurs, sans-filistes, etc. Les sous-officiers et marins peuvent également suivre des cours identiques dans des écoles à leur usage.

Les vaisseaux de la marine canadienne sont :

- “Aurora” (croiseur léger, en réserve);
- “Patriot” (contre-torpilleur, en service);
- “Patrician” (contre-torpilleur, en service);
- “Thiepval” (dragueur de mines, en service);
- “Armentières” (dragueur de mines, en service);
- “Festubert” (dragueur de mines, en service);
- “Ypres” (dragueur de mines, en service);
- Sous-marins C.H. 14 et 15 (en réserve).